REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0722

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Poleymieux au Mont d'Or

objet : Lieu-dit Le Cruy - Aménagement d'espace public - Travaux - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Gléréan

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

Séance publique du 11 mai 2009

Délibération n° 2009-0722

commission principale :	déplacements et voirie
commune (s) :	Poleymieux au Mont d'Or
objet :	**Lieu-dit Le Cruy - Aménagement d'espace public - Travaux - Individualisation d'autorisation de programme**
service :	Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté a inscrit, par sa délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, l'aménagement d'un espace public et d'un cheminement piétonnier au lieu-dit Le Cruy à Poleymieux au Mont d'Or à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014.

L'opération est délimitée à l'Est par la route de la Rivière et à l'Ouest par la rue Ampère. Elle est liée à l'extension des bâtiments communaux (bibliothèque, crèche, restaurant scolaire et cour d'école).

L'aménagement consiste à la réalisation d'une placette au droit de la route de la Rivière et d'un accès permettant la desserte des équipements publics. Cet accès est prolongé par un cheminement piétonnier reliant la rue d'Ampère à la route de la Rivière. Ce cheminement permettra l'accès à la nouvelle cour d'école et à la bibliothèque créées dans le cadre du projet d'extension des bâtiments communaux.

Le conseil de Communauté est sollicité pour individualiser l'autorisation de programme correspondant aux travaux pour un montant de 300 000 € qui se décomposent selon les postes suivants :

- travaux de voirie (aménagement placette),
- travaux de maçonnerie (aménagement escalier),
- travaux de métallerie (création de rampe d'accès),
- mobiliers urbains,
- plantation,
- travaux d'assainissement des eaux pluviales.

Les travaux doivent être réalisés en 2009 pour assurer la desserte des équipements publics dont la construction s'achève en 2009.

Compte tenu du faible montant des travaux, il est proposé l'utilisation des marchés à bons de commande gérés par la direction de la voirie pour les réaliser ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement d'espace public lieu-dit Le Cruy à Poleymieux au Mont d'Or.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale C1 : développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, pour un montant total de 300 000 € en dépenses à la charge du budget principal de la Communauté urbaine sur l'exercice 2009.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.